

[View in browser](#)

#LesBatisseuses #LesBatisseurs #7

Mars 2023



Le sujet de la santé et de la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur les ouvrages olympiques, singulièrement des compagnons œuvrant sur les chantiers, est au cœur des préoccupations de la SOLIDEO. Dès juillet 2018, le conseil d'administration a adopté une charte en faveur de l'emploi et du développement territorial. La mise en place de chantiers exemplaires en constitue un axe majeur.

La SOLIDEO, tant comme aménageur que superviseur, travaille au quotidien avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage pour accompagner et conseiller sur les différents enjeux liés aux ouvrages, et notamment celui de la prévention et de la sécurité. Des rencontres et points d'étape sont régulièrement organisés avec les maîtres d'ouvrage, les entreprises de construction, les organisations syndicales, l'OPPBTB et les services de l'Etat pour sensibiliser et échanger collectivement sur les bonnes pratiques.

A travers ces dispositifs, la SOLIDEO souhaite développer une culture commune de la

sécurité et favoriser l'entraide, permettant ainsi que toutes les entreprises, petites, moyennes ou majors, bénéficient du même savoir-faire et des expériences de chacun pour converger vers un objectif commun, la santé des travailleurs.

Vidéo

Découvrez les enjeux liés à la santé-sécurité sur les ouvrages olympiques et les dispositifs mis en place avec **Nathalie Poncin**, Directrice de projet et référente HSE, et **Mohammed Chekrouni**, Responsable Social et Territorial :



Lumière sur

SOLIDEO – La charte santé-sécurité (HSE)

Sur les chantiers du Village des Athlètes et du Cluster des Médias, la SOLIDEO a mis en place une charte HSE (Hygiène, Santé, Environnement), développée avec l'OPPBTP, les instances de prévention et de contrôle, ainsi que les partenaires sociaux, qui vise à aller, collectivement, au-delà de la réglementation sur le sujet.

Les détails de la charte [en vidéo](#).

SOLIDEO – Village des Athlètes et Cluster des médias

Des rites sportifs organisés au quotidien sur l'ensemble des chantiers

Déclinaison directe de la charte HSE développée par la SOLIDEO, des rites sportifs sont mis en place depuis le début des chantiers des ouvrages olympiques. En partenariat avec Paris 2024, le dispositif intègre également des formations pour permettre aux ouvriers d'animer les rites eux-mêmes.

Découvrez le déroulement d'un rite sportif [en vidéo](#).

Des Olympiades de la prévention proposées à tous les compagnons

Temps forts de la vie des chantiers, les Olympiades de la prévention organisées par la SOLIDEO visent à réunir les compagnons autour d'actions spécifiques ciblées sur les risques du moment sur chaque chantier : circulation, électricité, hauteur... Elles permettent d'instaurer une culture commune de la sécurité.

Village des Athlètes

Secteur Universeine – VINCI Immobilier

Sur le chantier, chaque tâche est pensée par des ingénieurs afin d'écrire une procédure d'exécution : une simulation en 3D avant construction permet d'identifier les opérations dangereuses. La formation à la sécurité est le plus gros poste de dépense en formation dans nos métiers du BTP.

Secteur Les Quinconces – ICADE, Caisse des Dépôts, CDC Habitat

Qui dit chantier, dit sécurité ! Sur les Quinconces, la préventrice sécurité travaille avec une coordinatrice sécurité externe pour anticiper les risques liés à la coactivité des entreprises. Elles sont appuyées par les organismes de prévention de l'Etat (inspection du travail, CRAMIF et OPPBTP). Plus de détails [en vidéo](#).

Secteur E – Les Belvédères – SCCV Saint-Ouen Héritage – Nexity, Eiffage Immobilier, CDC Habitat, Groupe Groupama, Groupe EDF

Dans ce projet unique où prouesses techniques et délais contraints se côtoient au quotidien, la sécurité occupe une place

centrale dans la conduite du chantier. Charte HSE, actions et engagements visent à améliorer la sécurité des travailleurs et à créer une culture de la sécurité et une vigilance partagée.

Ville de Paris – Adidas Arena

Sur l'Adidas Arena, la prévention, la direction de projet et l'encadrement travaux réalisent des visites-sécurité chaque semaine. Tous les intervenants bénéficient des mêmes standards de sécurité. Ainsi, **100%** des intérimaires du chantier sont titulaires du PASI (PASseport Sécurité Intérim).

Métropole du Grand Paris – Centre

Aquatique Olympique

Le chantier du CAO et du Franchissement applique le plus haut niveau de vigilance en matière de santé-sécurité. Au-delà de la réglementation, la Métropole et l'entreprise de travaux ont pris des initiatives remarquables, à l'image des échauffements des compagnons au démarrage de chaque journée de travail.

Organisme Professionnel Prévention

Bâtiment Travaux Publics (OPPBTP)

Chargé de conseiller tous les acteurs du BTP dans le domaine de la prévention, l'OPPBTP travaille au quotidien avec la SOLIDEO pour le suivi des chantiers des ouvrages olympiques. Le travail réalisé doit permettre de pérenniser les dispositifs mis en œuvre au-delà des Jeux de Paris 2024.

Retrouvez [l'interview](#) «3 questions» de **Marc Girard**, responsable Conseil Grandes Entreprises à l'OPPBTP.

Retrouvez nos précédentes publications :

- Sur [le bois](#)
- Sur [l'insertion](#)
- Sur [la biodiversité](#)
- Sur [l'impact économique](#)
- Sur [les ouvrages au féminin](#)
- Sur [la gestion de l'eau](#)

©Ville de Paris – Silvere Koulouris ©SOLIDEO

Société de Livraison des Ouvrages Olympiques – SOLIDEO

communication@ouvrages-olympiques.fr

Cet email a été envoyé à

Ce message constitue un traitement de données à caractère personnel qui a pour objet la communication d'actualités et la gestion d'invités aux événements de la SOLIDEO. Ces données font l'objet de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un haut niveau de sécurité. Elles sont uniquement destinées aux équipes de la SOLIDEO. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés) ainsi que dans le cadre de la réglementation européenne en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant à SOLIDEO – Délégué à la protection des données – 18 rue de Londres, 75009 PARIS – dpo@ouvrages-olympiques.fr. Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la loi informatique et libertés.

[Se désinscrire](#)

